

## CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le 18 Novembre, les membres du Conseil Municipal ont été convoqués pour une réunion ordinaire par Monsieur le Maire, conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des collectivités Territoriales pour délibérer sur les affaires ci-après :

| N° Délibérations | N° | Thème  | Objet de la délibération   | N° page |
|------------------|----|--|--|---------|
| 1                | 73 | SIAEP  | Fusion des SIAEP de Vélines et Montpon   |         |
| 2                | 74 | Personnel communal                                       | Renouvellement contrat statutaire du personnel communal CNP                                      |         |
| 3                | 75 | Personnel communal                                       | Adhésion au Comité Départemental d'Action Sociale (CDAS)   |         |
| 4                | 76 | Salle multi-activités                                    | Acquisition équipement mobilier salle multi-activités (patères- tables-chaises)                  |         |
| 5                | 77 | Voirie   | Déplacement assiette chemin rural des consorts MESTIVIER au lieu-dit les Gargarines              |         |
| 6                | 78 | USTOM  | Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'USTOM pour l'année 2014                 |         |
| 7                | 79 | Schéma départemental de coopération intercommunal (SDCI) | Procédure de révision du schéma départemental de coopération intercommunal de la Dordogne (SDCI) |         |
| 8                | 80 | Budget   | Virement crédit budget commune   |         |
| 9                | 81 | Budget   | Virement crédit budget assainissement  |         |

L'an deux mille quinze, le 18 Novembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montcaret se sont réunis au lieu habituel de ses séances en vertu de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 12 Novembre 2015.

**Etaient présents** : Jean-Thierry LANSADE, Josette LAGORCE, Marie-Pierre POUGET, Jean-Luc RABOISSON, Cédric MEYROU, Marie-Catherine ROHOF, Florentine POUCHIN N'GAPELE, Alain BATAAC, Sébastien BAGGIO Aurélie COMBESCOT, Sophie BUYTAERT, Jean-Luc FAVRETTO, Franck POURTAL, Hélène DENOST

**Absents excusés** :

**Absent non excusé** : Francis CARNET GUILLOT

**Procurations**

**Secrétaire de séance** : Jean-Luc FAVRETTO

### **Adoption de l'ordre du jour**

- Fusion des SIAEP de Vélines et Montpon
- Renouvellement contrat statutaire du personnel CNP

- Adhésion au Comité Départemental d'Action Social (CDAS)
- Devis pour les patères et équipement (tables et chaises) de la salle multi-activités
- Déplacement chemin rural des consorts MESTIVIER au lieu-dit les Gargarines
- Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'USTOM pour l'année 2014
- Procédure de révision du schéma départemental de coopération intercommunal de la Dordogne (SDCI)

#### **Commissions et syndicats**

- Travaux ex salle de judo à la salle des fêtes
- Lien social (repas des aînés- fleurissement de la Commune- illuminations de Noël)
- Communication

#### **Agenda local**

#### **Questions diverses**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

## **ORDRE DU JOUR**

### **FUSION DES SIAEP DE VELINES ET MONTPON**

#### Délibération :

Madame ROHOF fait le compte rendu de la dernière réunion du SIAEP et explique qu'à la suite de la proposition n°21 du projet SDCI de Dordogne consistant en la fusion du SIAEP de Vélines avec le SIAEP de MONTPON, le Conseil Syndical a émis 3 propositions à son Comité :

- 1- Refus de la fusion avec MONTPON
- 2- Attendre 2018 (loi NOTRE)
- 3- Fusionner avec le SIDE Dordogne Eyraud-Lidoire.

Le comité syndical du SIAEP a opté à l'unanimité pour la proposition n°3, soit fusionner avec Dordogne Eyraud-Lidoire, mais en aucun cas avec Montpon pour des raisons financières et logiques, (aucun réseau commun) longuement développées dans la délibération 7/2015 du 29/10/2015 du SIAEP.

Le débat s'engage au sein du Conseil Municipal et différentes interprétations sont évoquées quant à la subjectivité des opposants à la fusion avec Montpon.

Pour ces raisons, le Conseil Municipal surseoit et attend d'avoir plus d'éléments pour prendre une décision, en particulier le compte rendu du rendez-vous entre le Préfet et le Président du SIAEP.

## **RENOUVELLEMENT CONTRAT STATUTAIRE DU PERSONNEL CNP**

### **Délibérations :**

Monsieur le Maire explique que les contrats d'assurance relatifs à la protection sociale des agents permettent à la collectivité employeur de s'assurer pour les risques demeurant à sa charge.

Après avoir pris connaissance du contrat adressé par CNP Assurances, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer le ou les contrats CNP Assurances pour l'année 2016.

## **ADHESION AU COMITE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE CDAS**

### **Délibérations :**

Le Maire, informe le Conseil Municipal de la création, en date du 25 février 1992, d'un **COMITE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE** de la Fonction Publique Territoriale placé auprès du Centre de Gestion.

Il donne lecture des statuts de l'organisme créé.

Il prie l'assemblée de bien vouloir délibérer sur l'adhésion de la collectivité.

Le Conseil Municipal décide l'adhésion de la collectivité au COMITE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE, s'engage à inscrire au Budget le montant total de la cotisation et autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour cette adhésion.

## **DEVIS POUR EQUIPEMENT MOBILIER SALLE MULTI ACTIVITES**

### **Délibérations :**

- Bancs et patères pour vestiaires :

Sarl VAUDOU : .....2370 € HT

Le Conseil Municipal décide d'attendre un autre devis.

- Chaises et tables pour salle de réunion

Six tables + une demi-lune + 45 chaises tissu bordeaux

Sarl MEFRAN .....2400 € HT + taxe éco 33,98 €

Le Conseil Municipal accepte ce devis et charge le Maire de procéder à la commande.

## **DEPLACEMENT CHEMIN RURAL DES CONSORTS MESTIVIER AU LIEU-DIT LES GARGARINES**

### **Délibération :**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été saisi d'une demande de déplacement d'assiette d'un chemin rural sur la propriété des consorts MESTIVIER au lieu-dit « les Gargarines ».

Il est proposé de déplacer ce dernier à l'extrémité Est de la propriété.

Compte tenu que ce déplacement d'assiette de chemin rural n'appelle pas de remarque particulière de la part du Conseil Municipal, et que tous les frais afférents à ce dossier sont intégralement pris en charge par le demandeur, le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord de principe pour engager une enquête publique.

## **RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'USTOM POUR L'ANNEE 2014**

### *Délibération :*

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par ses articles D.2224-1 à D.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de collecte et transport des déchets.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Monsieur le Maire présente et commente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de collecte et transport des déchets de l'USTOM du Castillonnais et du Réolais pour l'exercice 2014.

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal :

Adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public de collecte et transport des déchets de l'USTOM du Castillonnais et du Réolais pour l'exercice 2014.

Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

## **PROCEDURE DE REVISION DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNAL DE LA DORDOGNE (SDCI)**

### *Délibération :*

Le Maire donne la parole à Madame DENOST déléguée de la Commune et Vice-présidente de la CDC.

Celle-ci explique que le projet de schéma départemental s'articule auprès des objectifs suivants :

- Accroître des périmètres des communautés d'agglomération et des communautés de communes afin qu'ils correspondent au mieux aux bassins de vie et aux réalités sociales et économiques du territoire tout en privilégiant, pour les communautés de communes la recherche d'ensembles communautaires de plus de 15 000 habitants ;
- Renforcer le pouvoir des CDC par la reprise des compétences exercées par les syndicats intercommunaux inclus dans leurs périmètres ;
- Rationaliser les autres syndicats en retenant notamment le regroupement de structures afin de développer leurs capacités de fonctionnement.

Elle précise que **le projet ne propose aucun rapprochement pour la CDC Montaigne en Montravel et Gurson**, mais il est très clair que ces regroupements resteront départementaux.

Le Préfet n'envisage aucune fusion avec les CDC Gironde (Sainte Foy la Grande ou Castillon la Bataille).

Toutefois Mme DENOST évoque plusieurs pistes, à savoir un regroupement de la CDC Montaigne en Montravel et Gurson, avec la CDC Isle Double Landais (Montpon), et à terme une fusion avec la Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB).

Elle explique que le rapprochement avec Montpon lui paraît opportun compte tenu des points communs entre les deux CDC, notamment en ce qui concerne leurs compétences (voierie, enfance-jeunesse) et leurs moyens financiers.

De plus ce regroupement hisserait la nouvelle EPCI au 4<sup>ème</sup> rang, en nombre d'habitants sur le plan départemental.

Un débat s'ensuit et il est décidé de se prononcer sur l'éventuel rapprochement de la CDC Montaigne en Montravel et Gurson avec la CDC Isle Double Landais.

Cette éventualité est rejetée à :

9 voix Contre (Marie-Catherine ROHOF, Marie-Pierre POUGET, Florentine POUCHIN N'GAPELE, Jean-Luc RABOISSON, Alain BATAAC, Josette LAGORCE, Franck POURTAL, Aurélie COMBESCOT, Sébastien BAGGIO)

5 voix Pour (Jean Thierry LANSADE, Jean-Luc FAVRETTO, Hélène DENOST, Sophie BUYTAERT, Cédric MEYROU)

### **VIREMENT CREDIT BUDGET COMMUNE**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants sur le budget de l'exercice 2015

#### **Crédits à ouvrir**

| Chapitre     | Article | Opération | Ventilation | Service | Nature       | Montant         |
|--------------|---------|-----------|-------------|---------|--------------|-----------------|
| 23           | 2313    | 70        |             |         | Construction | 3 000.00        |
| <b>TOTAL</b> |         |           |             |         |              | <b>3 000.00</b> |

#### **Crédits à ouvrir**

| Chapitre     | Article | Opération | Ventilation | Service | Nature       | Montant          |
|--------------|---------|-----------|-------------|---------|--------------|------------------|
| 23           | 2313    |           |             |         | Construction | -3 000.00        |
| <b>TOTAL</b> |         |           |             |         |              | <b>-3 000.00</b> |

### **VIREMENT CREDIT BUDGET ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants sur le budget de l'exercice 2015

#### **Crédits à ouvrir**

| Sens         | Section | Chap | Art   | Op | Objet                        | Montant       |
|--------------|---------|------|-------|----|------------------------------|---------------|
| D            | F       | 66   | 66111 |    | Intérêts réglés à l'échéance | 300.00        |
| <b>TOTAL</b> |         |      |       |    |                              | <b>300.00</b> |

#### **Crédits à ouvrir**

| Sens         | Section | Chap | Art | Op | Objet                   | Montant        |
|--------------|---------|------|-----|----|-------------------------|----------------|
| D            | F       | 011  | 615 |    | Entretien et réparation | -300.00        |
| <b>TOTAL</b> |         |      |     |    |                         | <b>-300.00</b> |

## **COMMISSIONS ET SYNDICATS**

### **Travaux sur l'ancienne salle de judo à l'étage de la salle des fêtes :**

Le Maire indique que, renseignement pris auprès des services compétents, il est nécessaire de déposer une déclaration préalable pour édifier un mur de séparation. A l'unanimité, il est décidé de contacter l'architecte Monsieur KRZAN, auteur du projet initial, pour faire avancer ce projet.

### **Lien social :**

#### **Repas des aînés :**

Madame DENOST demande que la fleuriste, nouvellement installée à MONTCARET, soit sollicitée pour la décoration de la salle des fêtes pour le repas des aînés, le 31 janvier prochain.

Compte tenu que la pépiniériste de Lamothe Montravel a prêté des plantes à de multiples occasions, il est décidé de partager cette décoration entre ces deux fournisseurs.

Madame LAGORCE indique qu'elle a contactée deux traiteurs pour ce repas :

Monsieur TEURA

Monsieur ROBERT

A l'unanimité il est décidé de choisir la proposition de Monsieur ROBERT à 23 € le repas vins compris. La question se pose de savoir si les invitations doivent être envoyées nominativement, comme l'an passé. Aucune décision n'est prise à ce sujet.

#### **Illuminations de Noël :**

Comme prévu lors de l'élaboration du Budget :

- quatre décors lumineux supplémentaires ont été placés le long de la RD 936
  - un décor lumineux au niveau de la Voie Ferrée
  - deux guirlandes lumineuses installées sur le chêne d'Amérique devant la Mairie
- En supplément des décors de l'an dernier.

Coût location : 1878 €

Achat : 700 €

#### **Brûlage des déchets :**

Malgré la circulaire du 18 novembre 2011, rappelant l'interdiction du brûlage des déchets verts, l'arrêté préfectoral dérogatoire du 14/03/2013 reste toujours en vigueur : brûlage des déchets verts dans les zones rurales à plus de 200 mètres d'un bois et pas plus de 3 m3 de déchets du 16/05 au 14/06 et du 16/10 au 14/02.

#### **TNT Haute définition :**

Le 5/04/2016 la TNT passe Haute Définition.

Selon l'Observatoire de l'équipement audiovisuel des foyers, environ 10 % des foyers français reçoivent la télévision par une antenne râteau et ne possèdent aucun récepteur compatible avec la HD. Pour ces foyers, il est donc primordial de tester dès à présent la compatibilité de leurs téléviseurs afin d'acquérir un équipement TNT HD avant le 5 avril pour chacun de leurs postes non compatibles, sous peine de ne plus recevoir la télévision.

#### **Echafaudage :**

Renseignement pris auprès des services compétents, l'usage d'un échafaudage implique le contrôle par un bureau agréé tous les 5 ans et des normes NF.

Madame Rohof indique que le collège peut prêter celui qu'il possède.

#### Club house stade de football :

Comme prévu au dernier Conseil Municipal, la régularisation de la construction du club house du stade passe par le dépôt d'un Permis de Construire réglementaire déposé par un homme de l'art.

Monsieur Meyrou indique que le Président de la CDC prévoit le début des travaux des vestiaires pour 2016 et le terrain de football sera également refait au printemps 2016.

Madame ROHOF en profite pour remercier le Maire publiquement pour avoir réuni, tour à tour, les Présidents du football et du judo afin qu'ils s'expriment devant les Conseillers.

A ce sujet, Monsieur le Maire fait part au Conseillers des revendications de Monsieur Grellety, président du Judo qui attend des réponses du Conseil Municipal à ces questions.

Monsieur Baggio indique qu'il s'abstiendra compte tenu de sa position de trésorier au sein du club de judo

#### 1 – Création de clés supplémentaires

La réponse est non, car les utilisateurs de la Salle des Fêtes par exemple, viennent chercher les clés à la Mairie à chaque utilisation (excepté Madame POUGET qui est favorable à la remise de clés supplémentaires).

#### 2 – Affichage

La réponse est oui, à condition que l'installation soit réalisée par le personnel communal.

#### 3 – Fixation des tatamis

La réponse est oui si l'on parle plutôt de calage que de fixation. Aucun percement ne sera toléré.

#### 4 – Partage de salle

Réponse : règlement intérieur en cours d'élaboration.

#### 5 – Bureau

Réponse : armoire de rangement oui

Pas de réfrigérateur (usage commun)

#### Règlement de la Salle Multi-activités :

Les Commissions Associations et Bâtiments sont convoqués le 24 novembre à 20h30 à la Mairie.

## **QUESTIONS DIVERSES**

#### Chemin rural du Platan

Madame Rohof demande au Maire où en est la transaction d'échange du Chemin rural du Platan. Monsieur Lansade indique qu'il a rencontré de nombreuses fois Monsieur KOHLER à ce sujet et que les choses avancent lentement. Le problème réside du fait que ce dernier souhaite regrouper le maximum de vente en un seul acte ...

Monsieur Baggio rappelle que la convention pour l'instruction des autorisations d'urbanisme avec la CDC du Pays Foyen est valable jusqu'au 31 décembre. Qu'advient-il après cette date ?

Le Maire souhaite s'entretenir à ce sujet avec Monsieur TAVERSON de Villefranche de Lonchat, vice Président chargé de l'urbanisme auprès de la CDC

## **QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire rappelle qu'un rassemblement est organisé Dimanche 22 novembre à 11 heures sur la Place de la Mairie de Vélines en hommage aux victimes des attentats de Paris.

## **TOUR DE GARDE DES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

**BUREAU 1 :**

| <b>HORAIRES</b> | <b>NOMS</b>  |
|-----------------|--|
| 8 h00 - 10 h 30 | Thierry LANSADE – H  l  ne DENOST – Alain BATAc                      |
| 10h30 – 13h00   | Thierry LANSADE – Colette LAGORCE – Franck POURTAL – Sophie BUYTAERT |
| 13h00 – 15h30   | Thierry LANSADE – S  bastien BAGGIO – C  dric MEYROU                 |
| 15h30 – 18h 00  | Thierry LANSADE – S  bastien BAGGIO – C  dric MEYROU - Alain BATAc   |

**BUREAU 2 :**

| <b>HORAIRES</b> | <b>NOMS</b>   |
|-----------------|---|
| 8 h 00- 10 h 30 | Jean-Luc FAVRETTO – Florentine POUCHIN – Colette LAGORCE                            |
| 10h30 – 13 h 00 | Jean-Luc FAVRETTO – Marie-Pierre POUGET – Marie-Catherine ROHOF – H  l  ne DENOST   |
| 13h00 – 15 h 30 | Jean-Luc FAVRETTO – Jean-Luc RABOISSON – Marie-Catherine ROHOF                      |
| 15h30 – 18h 00  | Jean-Luc FAVRETTO – Jean-Luc RABOISSON – Aur  lie COMBESCOT –Francis CARNET-GUILLOT |

La s  ance est lev  e    23h20.

Le Maire,

|                      |  |
|----------------------|--|
| Jean-Thierry LANSADE |  |
|----------------------|--|

|                       |  |                                |        |
|-----------------------|--|--------------------------------|--------|
| Jean-Luc FAVRETTO     |  | Florentine POUCHIN<br>N'GAPELE |        |
| Josette LAGORCE       |  | Jean-Luc RABOISSON             |        |
| Franck POURTAL        |  | Sophie BUYTAERT                |        |
| Alain BATAc           |  | S  bastien BAGGIO              |        |
| H  l  ne DENOST       |  | C  dric MEYROU                 |        |
| Marie-Pierre POUGET   |  | Aur  lie COMBESCOT             |        |
| Marie-Catherine ROHOF |  | Francis CARNET-GUILLOT         | Absent |



